



République de Guinée-Bissau
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL



Banque Africaine de Développement
FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

Projet d'Appui à la Résilience des Groupements et Exploitations Agricoles des Régions Nord et Est de la Guinée-Bissau (PARGEA)

Siège à Bissau

Antenne à Bafatá

C.P. N° 71 – Bissau – Guinée-Bissau, Tel.: +245 95 580 48 51 ou +245 96663 3162 - E-mail: pacvearguinebissau@yahoo.com

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

Projet d'Appui à la Résilience des Groupements et Exploitations Agricoles des Régions Nord et Est de la Guinée-Bissau (PARGEA)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ETUDE POUR LA STRUCTURATION ET
RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS
AINSI QUE L'ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION ET DE SUIVI POUR LE
PARGEA EN GUINEE-BISSAU

SECTEUR : AGRICULTURE

Référence de l'accord de financement du PARGEA : N° 5900155016906

N° d'Identification du Projet PARGEA : P-GW-A00-007

Date de lancement de l'Avis : 25 avril 2023

AMI : N° 001/AMI/PARGEA/2023

- 1- Le Gouvernement de la République de Guinée-Bissau a reçu un financement du Fonds Africain de Développement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Résilience des Groupements et Exploitations Agricoles des Régions Nord et Est de la Guinée-Bissau (PARGEA), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de l'étude pour la structuration et le renforcement des capacités des organisations des producteurs ainsi que l'élaboration d'un plan d'action et de suivi pour le PARGEA en Guinée-Bissau .
- 2- Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :
 - L'inventaire et la typologie des organisations paysannes, associations de base partenaires du PARGEA, leur origine, leurs objectifs, leur structuration, leurs rôles, et leurs modes de fonctionnement ;
 - L'analyse des activités économiques de ces organisations : forces et faiblesses ;
 - L'analyse du statut juridique des organisations et de sa conformité avec la loi qui régit les organisations paysannes en Guinée-Bissau ;
 - La proposition de structures adaptées au contexte de mise en œuvre du PARGEA ;
 - L'élaboration d'un plan de renforcement technique, organisationnel et logistique ;

- L'élaboration d'outils de gestion comptable, de gestion des stocks et de gestion des exploitations.
- 3- Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, à travers l'Equipe de Gestion du PARGEA invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (Curriculum vitae, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).
 - 4- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés publics pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement », édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

N°	Critères de sélection	Notation
1	Qualification générale	
1.1	Être titulaire d'un diplôme BAC+5 en Agronomie, ou en Economie ou tout autre diplôme équivalent	10%
2	Expériences générales	
2.1	Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans les domaines de l'agriculture	10%
3	Expériences spécifiques	
3.1	Avoir une expérience pratique d'au moins cinq (05) ans dans l'appui aux organisations paysannes, associations de base	20%
3.2	Avoir une expérience en matière d'encadrement du monde paysan et rural	20%
3.3	Avoir une expérience en matière de formation des adultes	20%
3.4	Avoir une bonne connaissance des lois régissant les associations de base et les groupements de type coopératifs	10%
3.4	Avoir des connaissances en gestion financière de groupements et des associations de base	10%
TOTAL		100

- 5- Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (Termes de référence, etc.) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 09h00 à 16h00, heures locales (GMT).
- 6- Les expressions d'intérêt en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **Lundi 15 mai 2023 à 12h30 heures GMT** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêts : recrutement d'un consultant individuel charge de l'étude pour la structuration et renforcement des capacités des organisations des producteurs ainsi que l'élaboration d'un plan d'action et de suivi pour le PARGEA en Guinée-Bissau** ».
- 7- Une liste restreinte de trois consultants individuels, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

A l'attention du : Coordonnateur du PARGEA
**Projet d'Appui à la Résilience des Groupements et Exploitations Agricoles
des Régions Nord et Est de la Guinée-Bissau (PARGEA)**
Monsieur Kaoussou DIOMBERA, Coordonnateur National
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Estrada Granja de Pessubé
C/O Direction Générale du Génie Rural - CP 71 Bissau - Guinée-Bissau
Tél. : + 245 95 580 4851 ou +245 96 663 3162
E-mail : pdcvguineebissau@hotmail.com ou pacvearguineebissau@yahoo.com

Bissau, le 25 avril 2023

Le Coordonnateur National

Kaoussou DIOMBERA